

Nouvelle mesure de Benghebrit sur les examens

# Fini le classement par wilaya...



Page 2

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3629 - Jeudi 30 juillet 2015 - Prix : 10 DA

Rentrée universitaire

## Les étudiants sont-ils réellement rassurés ?

Page 2

Les rendez-vous fixés pour la radiothérapie passent à un an et demi

# Énième cri de détresse des cancéreux

Page 3

## Le coup d'essai et le possible coup d'après

Par Mohamed Habili

**L**e système bancaire algérien est, aux dires du ministre des Finances, mobilisé pour accueillir les capitaux importants de l'économie informelle dans une opération devant débiter à la mi-août, et se solder à terme par l'entrée dans le circuit légal de quelque 1 000 milliards de dinars. A bien entendre Abderrahmane Benkhalfa, il ne s'agit là d'ailleurs que d'une première étape, d'un coup d'essai, le but final étant d'amener l'ensemble de l'économie informelle à se fondre dans l'économie formelle, ce qui implique la captation d'une masse d'argent trois fois supérieure à celle visée dans un premier temps. Ses déclarations donnent l'impression que dans cette affaire il suffit de vouloir pour pouvoir. Peut-être que le ministre n'a pas tout dit du dispositif mis en place pour concrétiser cet objectif ambitieux, dont la réalisation changerait la face de l'économie algérienne, mais on voit mal pourquoi à la grande mobilisation du système bancaire devrait répondre un égal engouement des détenteurs des capitaux concernés. Est-ce au faible taux de taxation (7%) valant régularisation auprès du fisc qu'est dévolu le rôle de mesure incitative sans laquelle le gouvernement court le risque de se retrouver au bout d'un certain temps en train de brasser du vent ? Il semble en effet que ce soit uniquement sur ce faible droit d'entrée dans la sphère légale que l'on table pour obtenir l'afflux de ces capitaux.

Suite en page 3

200 DA le kilo de sardine

# Baisse des prix des produits de la mer



Après une hausse sans précédent qu'a connue la sardine, frôlant durant le mois de ramadhan les 800 DA le kilo, ce poisson du pauvre a repris ces derniers jours son prix normal, soit 200 DA le kilo. Page 2

Avec la multiplication des zones de crises

## Les flux de terroristes étrangers inquiètent

Page 3

Ciné-Medina

## Les projections proposées attirent le public

Page 13

## Rentrée universitaire Les étudiants sont-ils réellement rassurés ?

**TAHAR HADJAR** a confirmé lundi que tous les moyens seront dégagés pour assurer une rentrée universitaire réussie. Suite à une conférence de presse indiquant que la majorité écrasante des étudiants ont été satisfaits, le ministre de l'Enseignement supérieur vient confirmer que la rentrée sera réussie. Tout est sur les rails, selon les propos de Tahar Hadjar. Le ministre de l'Enseignement supérieur et la Recherche scientifique a affirmé que l'opération des inscriptions universitaires 2015 se déroulait dans de bonnes conditions, à la faveur des mesures adoptées dont le principe de solidarité entre les établissements universitaires. Ceci, pour répondre par avance aux différents problèmes que vivent les universités algériennes et qui reviennent en question à chaque rentrée universitaire. Tahar Hadjar n'a pas attendu le lancement officiel pour déclarer une rentrée universitaire réussie. Il a rassuré les étudiants, soulignant que le travail se fait d'arrache-pied pour dégager les moyens nécessaires afin de garantir les conditions nécessaires aux étudiants. Il a, par ailleurs, précisé que ces mesures ont permis de remédier au déficit enregistré dans l'orientation des étudiants au niveau de certaines universités accusant un retard dans la réception des structures pédagogiques et de prestations. Il a ajouté que l'ouverture de nouveaux établissements universitaires et des écoles supérieures des enseignants a permis d'accroître les chances des étudiants à obtenir leurs premiers choix. Il est toujours important de rappeler que les étudiants qui n'ont pas approuvé leurs orientations peuvent formuler un recours par internet. Quant aux étudiants satisfaits de leurs affectations, ils pourront déposer le dossier auprès des établissements universitaires jusqu'au 6 du mois prochain. En ce qui concerne les moyens techniques qui ont été mobilisés, le ministre a indiqué que «du point de vue technique, l'opération des inscriptions s'est déroulée dans de bonnes conditions». «Aucun problème technique n'a été enregistré en dépit du nombre important des lauréats», a-t-il précisé. Il est à rappeler que les différentes affirmations lancées par les responsables se confrontent à chaque fois à la réalité de la situation. Les établissements surchargés, le transport et les conditions d'hébergement dans certains cas sont déplorables. L'hébergement quant à lui, est à ausculter de la tête aux pieds pour détecter les failles qui remplissent chaque année universitaire une salle d'urgence remplie d'étudiants à cause d'une intoxication alimentaire. Cette année, la question s'est élargie à d'autres questions à cause de la prolongation des horaires. Des étudiants qui n'arrivent pas à tenir dans des horaires à l'heure actuelle, vont-ils pouvoir se gérer jusqu'à des heures tardives ? Telle est la question qui se pose. Ces nouveaux horaires poseront aussi la question cruciale de la sécurité, sachant que l'insécurité qui sévit en particulier les filles qui se font agresser à l'extérieur comme à l'intérieur de l'université. Le ministre de l'Enseignement supérieur a ouvert une brèche qui va le confronter à différents défis.

Mohamed Mabkhout

200 DA le kilo de sardine

# Baisse des prix des produits de la mer

■ Après une hausse sans précédent qu'a connue la sardine, frôlant durant le mois de ramadhan les 800 DA le kilo, ce poisson du pauvre a repris ces derniers jours son prix normal, soit 200 DA le kilo.

Par Thinhinene Khouchi

Il y a quelques mois, seules les familles aisées se permettaient des plats à base de poissons et de sardine. Vendu à 800 DA le kilo pendant le mois du ramadhan et même avant, les citoyens au salaire moyen avaient supprimé le plus populaire poisson bleu de la liste de leurs achats. Boycottée ensuite par l'Association de protection et d'orientation des consommateurs, la sardine, aliment très consommé par l'Algérien durant la saison estivale, connaît aujourd'hui une baisse remarquable. Elle est commercialisée à 150 DA dans certaines wilayas du pays. En effet, le prix de la sardine qui avait atteint les 800 DA/kg dans les marchés d'Alger, est redescendu aujourd'hui à 200 DA. Dans certaines régions du pays, elle est cédée à moins de 150 DA le kilo, voire à 100. Au marché Clauzel à Alger, à titre d'exemple, la crevette est proposée entre 1 100 et 1 800 DA/kg alors que la sardine est vendue à 200 DA/kg pour la qualité moyenne, et 350 DA pour la qualité supérieure. Le rouget, le merlan et le calamar sont également presque accessibles avec des prix oscillant entre 1 000 et 1 300 DA/kg. Les prix exposés au marché Ali-Mellah sont proches de ceux de la pêche à Alger, justifiés, selon



les commerçants, par la qualité des poissons frais. Les pêcheurs imputent cette baisse à la hausse du volume de la ressource, tandis que d'autres indiquent qu'elle est due aux bonnes conditions climatiques qui facilitent la pêche. Les poissonniers qui voient leurs produits se vendre plus rapidement que les jours précédents ont estimé que cette baisse à redonner aux citoyens l'envie de renouer avec ce poisson bleu et autres. Un vendeur rencontré dans ce même marché nous a expliqué

que «ces jours-ci, à 11h30, tous mes poissons sont vendus contrairement au mois précédent où à 13h00 encore, la moitié de nos produits étaient encore là, boudés par les citoyens». Et d'ajouter que «ça fait plaisir de voir les acheteurs renouer avec les produits de la mer». Des clients rencontrés sur place se sont dits agréablement surpris par la baisse des prix dans ce marché. Une mère de famille habituée à faire ses achats en ce lieu nous a confié qu'à 200

DA/kg, on peut dire que la sardine est abordable et les familles à faible revenu peuvent enfin se faire plaisir». Un homme portant un sac bien rempli de différents poissons nous a expliqué qu'il avait boudé les poissons depuis la hausse de leurs prix, bien qu'il soit un très grand fan des produits de la mer. «Depuis deux ou trois mois, je n'ai pas acheté de poisson, mais là je me fais plaisir avec cette baisse des prix des produits de la mer», a-t-il déclaré. T. K.

Nouvelle mesure de Benghebrît sur les examens

## Fini le classement par wilaya...



Désormais, le classement par wilaya des résultats des différents examens officiels sera «confidentiel», pour ne pas faire de jaloux. La ministre de l'Education considère que ce classement est «inutile». La ministre de l'Education, Nouria Benghebrît vient de prendre la décision de ne plus communiquer les résultats des examens (cinquième, BEM, Bac) par wilaya, comme l'a fait d'ailleurs Benbouzid les années précédentes. En effet, Benghebrît estime que le fait que son département révèle à chaque fois les résultats négatifs de certaines régions du pays influe sur le moral des

élèves. Du coup, la ministre a préféré classer ces résultats «confidentiels» c'est-à-dire, pour l'unique besoin interne de son département et des 48 wilayas et des directions de l'Education nationale. Présidant l'ouverture des travaux de la Conférence régionale sur l'évaluation des résultats des examens officiels de certaines wilayas du Sud, à Laghouat, la ministre a affirmé qu'«il est inutile de procéder au classement par wilaya des résultats des différents examens officiels pour plusieurs raisons». Benghebrît a cité parmi ces raisons, les conditions climatiques et sociologiques divergentes et leur impact

Ph. E. Sorayaj/A.

sur les performances des responsables locaux, outre le fait que certaines wilayas occupent toujours les dernières positions, en dépit de l'amélioration de leurs résultats. «Cette conférence vise à analyser cette situation, à trouver des solutions et à appliquer dès la prochaine rentrée scolaire, pour laquelle toutes les mesures nécessaires seront prises afin qu'elle se déroule dans des conditions normales et sereines», a rappelé la ministre, soulignant l'installation de groupes de travail intersectoriels à cet effet. La ministre a précisé que son département ministériel veillait, à travers cette conférence qui sera suivie par d'autres conférences similaires, à la consécration des efforts des autorités publiques en vue de «réduire l'écart» entre les wilayas et même au sein d'une même wilaya. «Le principal enjeu est de procéder à un diagnostic précis de ce qui se déroule au sein des établissements éducatifs et connaître les raisons exactes de l'obtention de bons ou de mauvais résultats», a-t-elle dit. Par ailleurs, les spécialistes qui considèrent que le classement par wilaya des résultats des différents examens officiels constitue une portée négative, entraînant une compétition malsaine, plaident pour un classement en fonction du taux d'avancement de chaque wilaya. A titre d'exemple, certaines wilayas ont enregistré des progrès par rapport à l'année précédente, ont-ils suggéré.

Louiza Ait Ramdane



Avec la multiplication des zones de crises

# Les flux de terroristes étrangers inquiètent

■ La question des combattants terroristes étrangers dans les zones de combats notamment au Sahel et dans la région du Moyen-Orient inquiète plusieurs Etats, dont l'Algérie qui est entourée de zones de turbulence, avec ce qui se passe notamment en Libye.



Phs/E. Soraya/A.A.

Par Nacera Chennafi

Selon un communiqué de l'ONU rendu public le 2 mars dernier, plus de 25 000 combattants issus d'une centaine de pays ont rejoint les rangs de l'Etat islamique, d'al-Qaïda ou d'autres groupes jihadistes. Leurs destinations : la Syrie, l'Irak, mais également le Yémen, le Pakistan, la Somalie ou encore la Libye. Ainsi, la montée de ce phénomène intervient dans un contexte de désordre et de déstabilisation et la multiplication des zones de crises.

L'Algérie qui est entourée des zones rouges avec ce qui se passe notamment en Libye, le Mali et le risque terroriste en Tunisie se trouve en situation de renforcer ses moyens de surveillance et de sécurisation au niveau des frontières afin d'éviter

l'infiltration des terroristes. «Au-delà de son voisinage immédiat, l'Algérie poursuivra sa contribution à la consolidation et à la mise en œuvre de la stratégie globale de lutte contre le terrorisme» a déclaré, Abdelkader Messahel.

Dans son intervention devant la réunion ministérielle spéciale du Comité de lutte contre le terrorisme des Nations unies sur le flux de combattants terroristes étrangers, le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel n'a pas caché l'inquiétude face à la montée de phénomène des combattants étrangers. A ce propos, Messahel dira que la question épineuse des terroristes étrangers dans les différentes zones de combat, notamment au Sahel et dans la région du Moyen-Orient est, à juste titre,

«une préoccupation sécuritaire de premier plan et une grave menace à la stabilité et à la sécurité de nos Etats et de nos régions respectifs». Pour Messahel, la menace représentée par la présence de combattants terroristes étrangers dans les zones de combats «doit, dès lors, être perçue sous l'angle de la sécurité et de la stabilité du pays d'origine lui-même, de celui de transit, mais aussi sous le prisme de l'accroissement du risque de propagation des foyers de crises et de guerres asymétriques un peu partout dans le monde».

Dans ce sillage, il a ajouté que «l'ampleur du phénomène des combattants étrangers, le nombre grandissant des recrues et la multiplication des pays de provenance ont pris, ces derniers mois, une ampleur sans précédent. Il s'agit pour nous de

mettre en avant, pour mieux l'analyser, le discours à l'origine du ralliement des jeunes recrues dans les rangs des groupes terroristes». Il a relevé qu'«il est, en outre, question de préparer une riposte organisée pour contrer l'idéologie de l'exclusion et de l'exclusif et propager les valeurs de tolérance et de respect mutuel», a-t-il relevé.

Le ministre a souligné aussi qu'«il est de notre responsabilité de discréditer systématiquement les fondements conceptuels et les sources doctrinales qui sont à la base de l'extrémisme violent», précisant qu'il s'agit là de «renforcer les capacités de l'Etat pour faire échec aux tentatives des groupes terroristes d'en détruire les structures pour leur substituer un ordre obscurantiste et radical».

Il a souligné aussi que la lutte contre l'extrémisme violent doit «impérativement» se faire aussi sur Internet et sur les réseaux sociaux, lesquels constituent, aujourd'hui, les supports de prédilection de la propagande terroriste et la meilleure Agence de recrutement des groupes terroristes. Il est à noter que Messahel a été accompagné, d'une importante délégation comprenant le directeur général de la Sûreté nationale, le général major Abdelghani Hamel, ainsi que des représentants de plusieurs départements ministériels.

Pour rappel, l'Algérie a abrité les 22 et 23 juillet à Alger une conférence internationale sur l'extrémisme violent et sur la déradicalisation. C'était une occasion à Alger, pour les participants, d'examiner les voies et moyens permettant de «mieux affiner les stratégies de lutte contre ce fléau».

N. C.

Les rendez-vous fixés pour la radiothérapie passent à un an et demi

## Enième cri de détresse des cancéreux

«L'écart entre les rendez-vous fixés pour la radiothérapie est passé de 5 mois ces dernières années à une année et demie en 2015», a déploré Hamida Kettab. En effet, L'alliance des associations d'aide aux cancéreux dans 10 wilayas lance un énième cri de détresse et tiré la sonnette d'alarme sur «la situation catastrophique» de ces malades. A cet égard, la présidente de l'alliance, Hamida Kettab a affirmé lors d'une conférence, que la situation des cancéreux «régresse de jour en jour», soulignant qu'elle a appelé au remboursement par la Caisse nationale des assurances sociales (Cnas), des séances de radiothérapie effectuées au niveau du secteur privé, une seule séance coûtant près de 12 000 DA. Elle a cité à cet effet le cas des patientes atteintes du cancer du sein ayant subi une ablation et «leurs souffrances», outre l'écart important entre les différentes séances de radiothérapie. Il ne s'agit pas d'un problème d'équipements ou de structures mais plutôt d'un problème de gestion, a-t-elle estimé, soulignant que «la

situation empire de jour en jour». Déplorant le fait que certains malades ne bénéficiaient pas de chimiothérapie au sein des établissements hospitaliers publics, M<sup>me</sup> Kettab a souligné «l'absence d'une prise en charge de la douleur et la pénurie de calmants (morphine)», appelant à «veiller à la préservation de la dignité du patient». Noura Boulazrag, présidente de l'association «El-Amal» de la wilaya de Batna a cité le centre de cancérologie de cette wilaya, ouvert en 2014, qui «enregistre un manque dans plusieurs spécialités et qui est incapable de prendre en charge les patients, originaires de dix wilayas voisines». Le représentant de l'association de la wilaya de Jijel Mourad Boukraâ dit que leur centre connaît également une situation déplorable qui déteint sur les malades de cette ville, soulignant la nécessité de «poursuivre l'action des associations en vue d'améliorer la prise en charge des malades atteints du cancer». La représentante du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Salima Meghmoun, a

indiqué qu'après l'ouverture des centres de Sétif et de Batna et la réhabilitation du centre anti-cancéreux de Constantine, l'écart entre les différentes séances a été réduit, rassurant les associations quant à l'ouverture et l'équipement de nouveaux centres à la fin de l'année en cours. Au sujet de la prescription de l'ordonnance de chimiothérapie et l'obligation faite au patient de les obtenir en dehors des hôpitaux, M<sup>me</sup> Meghmoun a appelé les malades concernés à soumettre leurs ordonnances directement au ministère pour ouvrir une enquête et aider ces patients à acquérir leurs médicaments. S'agissant de la pénurie des médicaments au niveau des hôpitaux, le directeur de la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH), M'hamed Ayad a insisté sur la distribution régulière des médicaments aux différents établissements hospitaliers, soulignant la disponibilité d'un stock de sécurité au niveau de la pharmacie centrale.

Meriem Benchaouia

### LA QUESTION DU JOUR

#### Le coup d'essai et le possible coup d'après

Suite de la page une

Rien ne permet a priori de dire que ce soit là un mauvais calcul. Ce serait même la meilleure façon de procéder si on était certain que les opérateurs concernés ne demandent qu'à régulariser leur situation. Mais il n'y a que les gens directement à la manœuvre qui savent réellement à quoi s'en tenir à cet égard. On ne peut que supposer qu'ils aient pris la mesure de la disposition des clients visés à répondre favorablement à ce qui se veut un simple appel à leur bonne volonté. A ce point, pas même à leur intérêt bien compris donc, comme en témoigne en premier lieu le fait qu'aucun délai ne leur soit fixé pour s'approcher des banques dans l'attente de leur venue. Ainsi donc, le gouvernement s'interdit dans ses déclarations en la matière toute parole résonnant comme une mise en garde. Il y a des chances pour que cette politique soit la meilleure en direction d'une partie des opérateurs concernés. Il serait étonnant toutefois qu'elle convienne à la majorité d'entre eux. Mais enfin, on ne peut s'en assurer qu'au terme du coup d'essai. Il sera toujours temps ensuite, dans le cas bien sûr où la bonne volonté escomptée n'est pas au rendez-vous, ou pas dans la proportion voulue, de changer de méthode et de style de communication. Ce qui, pour l'essentiel, reviendra à changer de mesure incitative, et à le faire savoir. Les autorités financières doivent avoir prévu une ou peut-être plusieurs alternatives à l'appel à la bonne volonté de gens qui après tout ne sont pas des exemples de civisme. La plus convaincante de ces mesures serait d'annoncer un changement de billets, étant donné que par définition même la totalité de ces capitaux est en cash, en dinars réellement sonnants et trébuchants. On se demande d'ailleurs pourquoi elles n'ont pas cru judicieusement de procéder ainsi dès le départ, c'est-à-dire dès le 15 du mois prochain. Ce serait le cas, on verrait un grand afflux devant les guichets des banques, et des montagnes de chkaras remplies à bloc dès le 15 août. Est-ce par peur d'être dans l'incapacité de répondre à toute cette clientèle, de manquer de place dans ses coffres pour stocker tout cet argent ? Par crainte d'un débordement ? D'émeutes éclatant à différents endroits du pays ? Peut-être. Des émeutes, il y en a eu jusque-là de toutes sortes, pour divers motifs, dont d'invisibles. Il n'y a que celle-là qui manque à son expérience.

M. H.

## Saharidj/Ils réclament une amélioration de leur cadre de vie

### Des citoyens bloquent le siège de l'APC

UNE SOIXANTAINE de jeunes citoyens du village Illyithen relevant de la commune de Saharidj, à l'est de Bouira, ont procédé mercredi à la fermeture du siège de l'Assemblée populaire communale (APC) pour exiger des autorités municipales «l'amélioration de leur cadre de vie», a-t-on constaté. Après avoir fermé le portail principal de la Mairie et empêché les employés d'y entrer, les citoyens ont tenu un rassemblement devant le siège municipal au cours duquel ils ont appelé les responsables locaux à trouver des solutions aux problèmes que traverse le village d'Illyithen, dont notamment la réhabilitation de la route traversant cette bourgade et qui a connu des glissements et des dégradations depuis l'hiver dernier. Les protestataires exigent, entre autres doléances, le raccordement de plusieurs foyers au réseau d'électricité ainsi qu'au réseau du gaz naturel. «Beaucoup de foyers de nos voisins ne sont pas encore raccordés au réseau d'électricité, alors qu'un projet de raccordement du village au réseau du gaz est à l'arrêt depuis plusieurs semaines. Nous sommes enclavés», s'est plaint Said Merzouk, un des représentants du village Illyithen. La réalisation des fosses septiques, du réseau d'assainissement et de l'éclairage public pour le village figurent aussi parmi les revendications soulevées par les manifestants. Ceux-ci avaient tenu une rencontre avec le maire intérimaire de Saharidj, Mouloud Irnaten, avec qui ils ont débattu de la situation. Ce dernier a rassuré les citoyens quant à la prise en charge de leurs doléances, avec l'entame des travaux pour réhabiliter la route principale reliant le village aux localités d'Assif Assemadh et d'Ath Hammad. «Nous avons discuté avec les jeunes d'Illyithen sur leurs revendications légitimes, mais ceux-ci doivent patienter en vue d'étudier comment éradiquer les glissements que connaît la route qui traverse une zone montagneuse instable en hiver», a expliqué le P/APC intérimaire, qui s'est engagé aussi à réaliser un réseau d'assainissement et l'éclairage public pour le village qui compte plus de 1 200 habitants.

Ali O.

Ph/E. Soraya/J.A.

M<sup>me</sup> Mounia Meslem

Par Hocine Cherfa

«Le gouvernement accorde une très grande importance au secteur de la solidarité nationale». Et pour cela un programme riche est élaboré et de nouvelles choses sont introduites en fonction du programme du gouvernement et des orientations du président de la République», a déclaré, avant-hier, à Radio Soummam la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme, M<sup>me</sup> Mounia Meslem lors de sa visite de travail et d'ins-

pection effectuée à Béjaïa. La ministre s'est voulu rassurante en affirmant que «rien n'a changé» au sujet des projets, programmes et subventions des secteurs névralgiques suite à la chute des prix du pétrole. Autrement dit, l'austérité ne touchera pas les secteurs sensibles comme «l'éducation nationale, la solidarité nationale, la formation professionnelle, etc.». Et de poursuivre en décalant : «Le gouvernement continuera sa politique d'investissement sur le plan des moyens humains.» Elle dira que «de nouvelles choses ont été introduites

M<sup>me</sup> Mounia Meslem l'a déclaré

# «Pas d'austérité pour les secteurs sensibles»

■ La ministre s'est voulu rassurante en affirmant que «rien n'a changé» au sujet des projets, programmes et subventions des secteurs névralgiques suite à la chute des prix du pétrole...

dans son secteur» et se disant «disposée à travailler avec la société civile, les élus et le mouvement associatif» qu'elle dit vouloir «subventionner pour peu qu'il soit crédible et que les aides financières qui lui seront accordées auront une traçabilité et iront dans des projets qui bénéficieront à la société. Pour elle l'opération du couffin du ramadhan a bien fonctionné cette année. Elle se réfère aux rapports qu'elle a reçus à ce propos. Pour elle, «cela est dû à la décentralisation de l'opération et que les quelques carences qui sont observées dans l'organisation cette année vont être corrigées à l'avenir», fera-t-elle observer. Cette opération a réussi grâce au fichier national établi avec l'aide d'autres secteurs comme la sécurité sociale. «La numérisation des démunis va se poursuivre dit-elle pour plus maîtriser totalement les opérations liées aux aides accordées à cette catégorie». Elle a indiqué que l'opération du couffin du ram-dhan «a coûté 8 milliards de dinars et 80% de cette somme proviennent du secteur de l'intérieur et des collectivités locales». Au sujet des aliments impropres à la consommation acquis par certaines communes, leurs auteurs seront poursuivis en justice, dira-t-elle. M<sup>me</sup> Meslem est revenue sur l'arrêté interministériel signé en faveur de l'accessibilité des handicapés. Elle dira que «les entreprises (publiques ou privées) qui ne l'appliqueront pas seront passibles de pénalité qui sera versée au secteur et les sommes qui seront engrangées reviendront

automatiquement aux handicapés». La ministre s'est montrée optimiste à ce sujet, car dit-elle, «tous les départements (éducation, habitat, transport...) sont d'accord pour jouer le jeu. D'ailleurs, une étude sera lancée par le ministère des Transports à ce sujet qui a déjà appliqué cette mesure dans les transports comme le métro d'Alger. Elle reviendra également sur la loi liée à l'embauche des personnes aux besoins spécifiques. «Les entreprises qui joueront le jeu seront délivrées un titre de qualification», a-t-elle souligné. A noter que la ministre s'est rendue dans la commune de Souk El-Thenine, où elle s'est enquis des conditions de séjour des enfants du Sud et des Hauts- Plateaux (Djelfa et Ghardaïa), en séjour en colonies de vacances dans un centre psychopédagogique pour enfants déficients mentalement. Elle a inauguré la nouvelle maison des associations de wilaya où elle a distribué 5 chèques de micro-crédits, 02 chaises roulantes électriques et des machines à coudre comme elle a visité une exposition organisée par l'Agence locale de gestion du micro-crédit. La ministre a visité le projet du nouveau siège de la direction de l'action sociale, un projet qui nécessite une réévaluation du coût de l'ordre de 40 millions de dinars... Elle devait, par ailleurs, tenir, une réunion de travail avec les autorités locales, les élus et les représentants du mouvement associatif à caractère social et humanitaire. H. C.

Bouchouareb

## La prochaine tripartite axée sur la promotion de la production nationale

La prochaine tripartite (gouvernement-UGTA-patronat), prévue en octobre prochain à Biskra, va accorder un intérêt particulier à la promotion de la production nationale, a indiqué, mercredi à Alger, le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdessalam Bouchouareb. Le ministre s'exprimait lors de la réunion préparatoire de cette tripartite, en présence du secrétaire général de l'UGTA, Abdelmadjid Sidi Saïd, et des représentants des organisations patronales publiques et privées. Outre les dossiers habituellement traités dans les tripartites (climat des affaires, foncier industriel, crédits bancaires, amélioration du climat social et conditions du travail), la prochaine réunion sera axée particulièrement sur la production nationale, a insisté Bouchouareb. Selon lui, la tripartite d'octobre revêt un caractère particulier du fait de la conjoncture économique dans laquelle elle intervient et du lieu où elle va se tenir puisque les précédentes s'étaient toutes déroulées à Alger. «Le choix de Biskra n'était pas fortuit. C'est un choix symbolique. C'est le Premier ministre lui-même qui a (choisi cette wilaya) en raison de ses potentialités économiques», a-t-il noté, en précisant que Biskra est devenu un pôle agricole et qu'elle deviendra, bientôt, un pôle industriel. Quant

au choix de se focaliser sur le dossier de la production nationale, il a considéré que cela était dicté notamment par la conjoncture actuelle qui impose au pays de redoubler d'efforts en matière de développement économique hors hydrocarbures. «Aujourd'hui, la situation économique du pays nous impose d'accélérer les réformes économiques (à). Cette première étape de relance économique doit passer par la substitution à l'importation en développant la production nationale», a-t-il préconisé. Le gouvernement mise essentiellement sur le secteur de l'industrie pour stimuler et conforter la production locale, a poursuivi le ministre qui a rappelé qu'une quinzaine de filières stratégiques avaient été identifiées et pour lesquelles des efforts supplémentaires doivent être déployés en matière d'investissement. «Ces filières sont celles qui nous coûtent cher en termes d'importations et qui recèlent d'importants potentiels», a précisé Bouchouareb en citant les industries de mécanique, pharmaceutique, sidérurgique et aéronautique. C'est autour des ces éléments que va s'axer fondamentalement la prochaine tripartite, a-t-il avancé. A ce propos, il a indiqué que le secteur industriel n'assurait, actuellement, que 40% des besoins du mar-



Ph/Mehdi B.Z./A.

ché national et que l'objectif de la relance des filières industrielles en question est de couvrir ce déficit et, même, de dégager un excédent pour les exportations. Evoquant les mesures introduites par la loi de finances complémentaire 2015, le ministre a pronostiqué qu'elles allaient contribuer sensiblement au développement de l'entreprise et de l'économie. Faten D./APS



Bilan au 1<sup>er</sup> semestre 2015

# Les importations de véhicules en baisse

■ La facture des importations de véhicules a reculé à près de 2,13 milliards de dollars (mds usd) durant le 1<sup>er</sup> semestre 2015 contre 2,95 mds usd sur la même période de 2014, soit une baisse de l'ordre de 820 millions de dollars (-27,86%), selon les Douanes algériennes.

Par Salem K.

**D**e janvier à juin 2015, le nombre des véhicules importés s'est établi à 180 088 véhicules contre 230 677 unités sur la même période de comparaison de 2014 (-22%), précisent les données du Centre national de l'informatique et des statistiques des douanes (Cnis). Durant les six premiers mois de l'année en cours, les marques européennes, notamment françaises et allemandes, ont continué à occuper la tête de la liste des importations de véhicules, suivies des marques japonaises et sud-coréennes, soit la même tendance relevée en 2014. Cette baisse des importations des véhicules intervient suite aux décisions prises par le gouvernement pour assainir le marché de l'automobile qui s'est caractérisé, ces dernières années, par de profonds dysfonctionnements et pratiques illégales relevés par le ministère du Commerce dans une récente étude. Parmi ces irrégularités figurent certaines pratiques financières utilisées par les concessionnaires visant à transférer plus de capitaux vers l'étranger, augmenter les charges et équilibrer leur comptabilité aux moyens de techniques de plus en plus utilisées pour échapper au contrôle financier et fiscal du pays, a révélé cette étude. D'autant plus que cette filière mobilise des ressources financières importantes en devises, qui risquent, à moyen terme, d'exercer une



pression sur l'équilibre de la balance des paiements du pays si des mesures d'encadrement, de régulation de contrôle et de réduction de la demande ne sont pas prises dans un contexte de forte baisse des cours de pétrole, a prévenu cette enquête qui a noté qu'en l'absence d'instrument de régulation et d'analyse prospective, le pays s'est transformé en un «vaste espace de stockage». En 2014, les importations des véhicules se sont chiffrées à 6,34 mds usd (439 637 unités) contre un chiffre record de 7,33 mds usd (554 263 unités) en 2013. Entre 2010 et 2014,

rappelle-t-on, les concessionnaires ont importé 1 934 416 véhicules. Parmi les mesures prises pour assainir le marché et rationaliser l'importation des véhicules, un nouveau cahier des charges a été élaboré par le ministère de l'Industrie et des Mines, régissant les conditions et modalités d'exercice de l'activité des concessionnaires. Ce dispositif sera renforcé par l'entrée en vigueur, dès 2016, des licences d'importation qui concerneront, entre autres, les véhicules dont les importations devraient être plafonnées à 400 000 véhicules/an. En outre,

pour pallier le manque d'anticipation observé sur le marché, le rapport du ministère du Commerce a recommandé de prendre des mesures impliquant plusieurs départements ministériels ayant la charge de la sécurité routière, du développement du réseau après-vente, de l'élaboration des normes de pollution et consommation d'énergies, des conditions d'éligibilité, de la gestion des ressources financières externes et des transferts de capitaux et du contrôle de l'importation et des déclarations fiscales de chaque concessionnaire. **S. K.**

Trafic de marchandises au port d'Alger

## Progression de 13% au 1<sup>er</sup> semestre

**L**e port d'Alger a enregistré, durant le premier semestre 2015, une croissance de 13% du trafic de marchandises, 12% du trafic de passagers et 5% dans celui des conteneurs, indiquait hier l'Entreprise portuaire d'Alger (Epal). Le port d'Alger a enregistré de janvier à juin 2015 l'arrivée de 1 130 navires contre 1 150 navires durant la même période en 2014, avec une légère baisse de 20 navires, précise le chargé de communication de l'Epal, Abderahmane Timizar, selon lequel «cette baisse insignifiante n'a pas eu d'impact sur la réalisation des objectifs, qui sont atteints à 102%». Le tonnage global des marchandises traitées par l'Epal a atteint, au terme du premier semestre 2015, un volume de 6 188 276 tonnes contre 5 478 817 tonnes à fin juin 2014, soit un accroissement de 12,95%, souligne la même source. Cette progression est le résultat de «l'augmentation de volume de certains produits tels que les céréales et les produits conteneurisés du fait d'une demande plus importante durant le mois de ramadhan», ajoute la même source. L'activité de trafic conteneurs au port d'Alger a progressé de 4,90% durant les six premiers mois de l'année en cours par rapport au premier semestre 2014, ce qui a permis à l'Epal

d'atteindre un objectif qui a dépassé les prévisions (108%). Le trafic conteneurs cumulé est passé de 206 015 équivalents (EVP) en 2014, à 216 102 équivalents (EVP) en 2015, la part des conteneurs traités par l'Epal étant de 47,44% sur un nombre total de 455 563 EVP ayant transité par le port d'Alger durant 1<sup>er</sup> semestre 2015. Quant au trafic de passagers au port d'Alger, il est passé de 44 745 voyageurs au 1<sup>er</sup> semestre 2014 à 50 159 voyageurs au 1<sup>er</sup> semestre 2015, soit une hausse de 12,10%, indique encore l'Epal, qui relève une augmentation de 15,62% des autos-passagers. «Il y a lieu de noter que le trafic des passagers durant ces deux premiers trimestres 2015, a fait l'objet de reprise à la hausse par rapport aux deux trimestres 2014. Cela s'explique par l'instauration, au niveau de la gare maritime du port d'Alger, d'un nouveau dispositif de facilitation et de prise en charge des passagers», explique-t-on. En matière de rendements portuaires, l'Epal note que comparativement à la même période 2014, la durée d'attente moyenne des navires en rade et leur séjour à quai ont connu durant ce 1<sup>er</sup> semestre une augmentation due essentiellement aux contraintes et difficultés de traitements des navires céréaliers et les enlève-

ments de leurs cargaisons, d'une part, et à l'évolution du volume de trafic marchandises, d'autre part.

### Attentes en rade en hausse

En effet, la durée d'attente moyenne des navires en rade a augmenté et résulte de la combinaison des variations des attentes des différents types de navires ayant touché le port d'Alger. Celle-ci est passée de 1,97 jour en 2014 à 3,11 jours en 2015. «Malgré cette augmentation d'attente des navires, la norme des attentes n'a pas été dépassée et reste acceptable car comparativement aux années précédentes les séjours pouvaient atteindre les 10 voir 15 jours», rappelle l'Epal. Actuellement, les délais de traitement des navires au port d'Alger ne dépassent pas globalement les 7 jours entre l'attente en rade, le séjour à quai et l'enlèvement définitif des conteneurs, indique l'Epal. Les navires céréaliers ont cumulé un temps d'attente moyen de 28,42 jours, supérieure de 65% à celui enregistré durant la même période en 2014, alors que les séjours, et pour la même comparaison, ont enregistré une légère hausse de 1,54%, passant de 4,26 à 4,33 jours. **Hassina B./APS**

### Prix du pétrole La Banque mondiale révisé à la hausse ses prévisions

**LA BANQUE** mondiale a révisé à la hausse ses prévisions pour 2015 des cours du pétrole brut pour les porter de 53 dollars le baril en avril à 57 dollars le baril après l'augmentation de 17 % des prix du pétrole durant le 2<sup>e</sup> trimestre. Les prix de l'énergie ont augmenté de 12% durant le second trimestre, la hausse des prix du pétrole étant compensée par une baisse des prix du gaz naturel (de 13%) et du charbon (de 4%), a indiqué la BM dans le rapport trimestriel sur les perspectives des marchés mondiaux des produits de base. La Banque estime toutefois que les prix de l'énergie devraient s'établir à des niveaux inférieurs de 39% en moyenne à ceux de 2014. Selon les projections, les prix du gaz naturel diminueront sur les trois principaux marchés de ce produit les Etats-Unis, l'Europe et l'Asie, tandis que les prix du charbon chuteront de 17%. Par ailleurs, la BM fait état d'une baisse des prix hors énergie de 2% pour le deuxième trimestre, indiquant, sur la base de ses prévisions, que les prix hors énergie seront, cette année, inférieurs de 12% en moyenne à leurs niveaux de 2014. «La demande de pétrole brut a été plus importante que prévu au deuxième trimestre. Malgré la hausse marginale des prix indiqués par les prévisions pour 2015, il est probable, compte tenu de l'ampleur des stocks et de l'augmentation de la production de pays membres de l'Opep, que les prix resteront faibles à moyen terme», explique John Baffes, économiste senior et auteur principal du rapport. Les risques de dégradation de la situation décrite par les prévisions tiennent à la possibilité d'une production plus importante que prévu des pays non membres de l'Opep (par suite de la diminution des coûts de production) et à la poursuite de l'augmentation de la production de l'Opep. En outre, analysant les contributions respectives de la Chine et de l'Inde à la consommation mondiale des produits de base, le rapport parvient à la conclusion que la demande de la Chine et, dans une moindre mesure, la demande de l'Inde ont, au cours des 20 dernières années, contribué à nettement accroître la demande de métaux et de produits énergétiques, en particulier de charbon, mais qu'elles ont eu un moindre impact sur la demande de produits de base alimentaires. **R.E.**

## Ouargla

# Plus de 10 000 quintaux de céréales stockés

■ Cinq moissonneuses, dix camions, sept botteleuses, des tracteurs ainsi que plus de 5 000 sacs ont été mobilisés pour assurer le bon déroulement de cette campagne durant les mois de mai et juin derniers.



Par Farid O.

Une récolte de 10 613 quintaux de céréales (blé dur et orge) a été entreposée au niveau des points de stockage de la Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) de la wilaya de Ouargla au titre la campagne moissons-battage, a-t-on appris mardi de la direction des services agricoles (DSA).

Il s'agit de la collecte de 8 878 quintaux de blé dur et de 1 735 quintaux d'orge, a-t-on détaillé. Une production globale de 11 271 quintaux de céréales a été réalisée au titre de la campagne moissons-battage 2014-2015, dont 8 885 qx de blé dur et

2 386 qx d'orge, a fait savoir la DSA de Ouargla.

Cinq moissonneuses, dix camions, sept botteleuses, des tracteurs ainsi que plus de 5 000 sacs ont été mobilisés pour assurer le bon déroulement de cette campagne durant les mois de mai et juin derniers, selon la même source.

Un rendement moyen de 34 qx/ha pour le blé et 30qx/ha pour celui de l'orge a été réalisé au cours de cette saison agricole à travers une superficie globale de 380 hectares de céréales, dont 260 ha réservés à la production de blé dur, le reste étant retenu pour la production d'orge, a-t-on signalé.

Les surfaces céréalières sont réparties à travers les communes de Hassi Messaoud, Hassi Ben Abdallah et, à un degré moindre, celle de Ouargla. Une extension progressive des superficies réservées à la céréaliculture dans la wilaya de Ouargla est projetée par les services de l'agriculture, qui prévoient, d'ici à 2030, atteindre les 40 000 hectares et ce, dans le cadre du développement de cette filière jugée stratégique, signale-t-on.

Farid O.

## Mostaganem

## Adoption de quatre projets aquacoles à Stidia

La commission de wilaya d'octroi de concession pour la mise en place de projets d'aquaculture à Mostaganem vient d'approuver quatre projets d'élevage de daurade, de loup de mer et de moules dans des cages flottantes en mer à Stidia, a-t-on appris, mardi, du directeur de la pêche et les ressources halieutiques. Ces projets sont inscrits dans le cadre de l'investissement privé et s'ajoutent à deux autres projets d'élevage de daurade et de loup de mer, dans la même région et avalisés par la commission précitée, selon Rahmani Toufik.

Une surface variant entre 800 et 1 000

mètres carrés est réservée à chaque projet pour la création d'une base de vie comportant des chambres froides, un entrepôt de conservation d'aliments de poisson, un centre de curage et de nettoyage de poisson et entre 5 et 20 hectares en mer pour la pose de cages flottantes. Un montant de 200 millions de dinars a été débloqué pour l'aménagement de ce site, sachant que les travaux sont en cours et portent sur la pose de réseaux d'AEP, d'assainissement et d'électricité, entre autres, et seront achevés avant la fin de l'année en cours. Ces projets contribueront, une fois entrés en exploitation

durant le premier semestre 2016, au développement de l'investissement en aquaculture, à la création de la richesse halieutique complémentaire aux opérations de pêche en mer, et devront générer quelque 360 emplois et la production de 5 100 tonnes par an de daurade et 450 tonnes de moules, ajoute M. Rahmani. Au total, 12 projets en aquaculture sont programmés dans la région de Stidia dont 9 d'élevage de daurade et 3 pour les moules, selon la même source qui a souligné que six projets sont en attente d'opérateurs désirant investir dans ce domaine.

N.T./APS

## Aïn Defla

## Le nouveau wali installé dans ses nouvelles fonctions

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Noureddine Bedoui, a installé le wali d'Aïn Defla, Kamel Abbas, dans ses nouvelles fonctions, suite au mouvement opéré récemment par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, dans le corps des walis et des walis délégués. Les autorités civiles et militaires de la wilaya de Aïn Defla, des représentants de la société civile et des zaouïas ont assisté à cette cérémonie, abritée par la salle de réunions de la wilaya. Notant que

«le pays ne peut indéfiniment compter sur le prix du baril du pétrole», M. Bedoui a, lors de son intervention, appelé à la libération et à l'encouragement des initiatives locales et à lutter contre la bureaucratie sous toutes ses formes de blocage pour pouvoir promouvoir l'investissement et le développement escompté. Le ministre a, dans ce cadre, mis l'accent sur la nécessité d'offrir l'opportunité à chaque citoyen de participer au développement dans le respect des lois de la République. Il a estimé que les

potentialités dont dispose la wilaya d'Aïn Defla dans le domaine de l'agriculture (terres fertiles) doivent lui permettre de se hisser au rang de «wilaya agricole par excellence». Remerciant les autorités et les citoyens d'Aïn Defla pour le soutien qui lui ont apporté tout au long des 5 années passées à la tête de la wilaya, l'ex-dépositaire du pouvoir de cette wilaya a souhaité plein succès à son successeur. Selon lui, le fait que tous les projets inscrits au titre du plan quinquennal 2010-2014 aient été lancés est de natu-

re à faciliter la mission pour le nouveau wali. Ce dernier s'est dit, pour sa part, «conscient des défis à surmonter», souhaitant plein succès à son prédécesseur qui, à la faveur du mouvement des walis opéré par le président de la République, a été installé à la tête de la wilaya de Relizane. Une minute de silence avait été observée au début de cette cérémonie d'installation à la mémoire des militaires lâchement assassinés par des terroristes le jour de l'Aïd à Djebel Louh, dans la wilaya de Aïn Defla.

Lamine D./APS

## Risques de noyade dans les barrages et les retenues collinaires

## Campagne de sensibilisation à Tissemsilt

L'unité de l'Agence nationale des barrages et transferts de la wilaya de Tissemsilt a lancé une campagne de sensibilisation sur les risques de noyade dans les barrages et les retenues collinaires, a-t-on appris auprès de cette unité. Lors de cette campagne, des sorties sur les places publiques et les agglomérations secondaires de différentes communes de la wilaya sont organisées et durant lesquelles des dépliants seront distribués. Afin d'éviter ces drames, des rencontres de proximité avec les citoyens sont organisées ainsi que des

expositions de photos et affiches mettant en exergue les risques de noyade dans ces plans d'eau lors des périodes de canicule. Cette opération de prévention se déroulera tout au long de la saison estivale, en collaboration avec le commissariat de wilaya des Scouts musulmans algériens (SMA), les directions de la Protection civile, de l'hydraulique et la radio de Tissemsilt. Elle touchera les populations des régions situées à proximité de barrages et retenues collinaires, notamment dans les communes de Béni Chaïb, Tissemsilt, Laayoune et Théniet El

Had, a-t-on signalé. Des émissions radiophoniques hebdomadaires sont prévues et porteront sur les risques de la nage dans les barrages. Elles verront la participation de cadres de l'unité de wilaya des barrages et transferts et de la Protection civile afin de sensibiliser la population sur ces dangers. Dans le cadre de cette campagne, les SMA prévoient de mettre en place des camps à proximité des barrages et des retenues collinaires dans lesquels des tentes géantes seront dressées et des affiches de sensibilisation placardées.

Z.E.

## M'sila Une unité de plongeurs de la Protection civile bientôt opérationnelle

UNE UNITÉ spécialisée de plongeurs relevant de la direction de la Protection civile de la wilaya de M'sila sera «prochainement» opérationnelle, a-t-on appris auprès de ce corps constitué. Cette unité qui comptera, dans une première phase, quatre plongeurs actuellement en formation à Béjaïa, sera en service «au cours des prochaines semaines», a ajouté la même source, précisant que ces plongeurs interviendront pour des actions de recherche et de secours en cas de noyade dans les plans d'eau de la wilaya, sans attendre, comme cela se fait actuellement, l'arrivée d'unités des wilayas voisines.

Au cours des dix dernières années, pas moins de 50 personnes ont péri par noyade, soit à la suite d'inondations, soit lors de baignades dans les plans d'eau alimentés par les 11 cours d'eau qui se déversent à chott El Hodna.

R.R.





## Question sahraouie

# Appel à une nouvelle stratégie de communication ciblant le public neutre

■ Un spécialiste en communication à l'université d'Alger, le D'Ahmed Hamdi, a appelé depuis Boumerdès le peuple sahraoui à adopter une nouvelle stratégie de communication destinée à gagner plus de sympathisants à sa cause en ciblant le public hésitant ou ayant une position neutre vis-à-vis de cette question.

Par Safia T.

Le conférencier qui animait une conférence intitulée «Communication et différentes formes de discours» dans le cadre de l'université d'été des cadres du Front Polisario et de la République arabe Sahraoui démocratique (RASD), a souligné l'importance d'adopter une telle stratégie de communication à l'ère des guerres médiatiques et de la mondialisation, par une utilisation efficace des nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC). Le peuple sahraoui doit œuvrer à construire une opinion publique favorable et adhérent à sa cause, en fournissant l'information juste, convaincante et reflétant la réalité de son vécu à ceux qui ignorent la question sahraouie ou qui adoptent une position neutre ou hésitante, a-t-il recommandé, soulignant la nécessité d'adapter la forme du discours selon son destinataire. A cet effet, le D'Hamdi a appelé les concernés par cette mission de communication sur la question sahraouie à adopter un discours «plus convaincant» en recourant aux preuves scientifiques et tangibles, plutôt que de chercher à jouer sur les sentiments des destinataires du discours. Il a souligné, à cet effet, que la question sahraouie «bénéficie du soutien de la majorité des pays africains qui adhèrent à la demande d'un référendum d'autodétermination de son peuple, contrairement au pays arabes et particulièrement ceux du Golfe qui se positionnent plutôt du côté du colonisateur marocain, en raison de la campagne de désinformation menée par ce dernier en leur direction». Le conférencier a, à ce propos, estimé que l'opinion publique du



reste des pays est «partagée face aux informations erronées répandues par une certaine presse occidentale aux ordres de lobbies sionistes favorables au Maroc». Il a également appelé à ne pas négliger le rôle des laboratoires de recherches étrangères dans la construction de l'opinion

publique et l'orientation des politiques gouvernementales, d'où l'importance, selon lui, pour le peuple sahraoui d'y participer en prenant part aux débats que ces entités organisent. De son côté, un spécialiste en droit international, le D'Souileh Boudjemaa, qui a animé une communication

ayant pour thème la protection des richesses naturelles sahraouies, a lancé un appel à l'Organisation des Nations unies (ONU) pour la création dans les territoires sahraouis occupés, d'une «organisation qui sera chargée de protéger et de recenser les richesses naturelles s'y

trouvant et qui font l'objet de pillage de la part du colonisateur marocain». L'intervenant a réitéré son appel au Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, pour la mise en place d'un mécanisme de protection des droits de l'Homme dans les territoires occupés et qui sera sous la tutelle de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso). Il a également appelé à dévoiler «rapidement» les mesures additives qui devaient être prises en cas de rejet, par le Conseil de sécurité de l'ONU, de sa proposition contenue dans son rapport à ce même conseil, pour trouver une solution urgente à la question sahraouie. Il a ajouté que «la création de ces commissions indépendantes pour la protection des droits de l'Homme et des richesses naturelles au Sahara occidental est de dénoncer ces pratiques».

S.T./APS

## Renouvellement de l'accord de coopération entre l'APC d'Alger et la ville d'El Ayoun

L'ACCORD de coopération, d'amitié et de solidarité entre la ville sahraouie d'El Ayoun et la commune d'Alger-Centre sera renouvelé le 3 août prochain, a annoncé le président de cette commune, Abdelhakim Bettache, à l'occasion du coup d'envoi des célébrations de la semaine culturelle de solidarité avec le peuple sahraoui. Le renouvellement de cet accord interviendra lors la clôture de ces festivités, qui ont commencé mardi et qui se dérouleront jusqu'au 3 août prochain dans le cadre de l'accord de jumelage entre les deux villes. Selon M. Bettache, ces rencontres culturelles s'inscrivent en droite ligne de la conviction selon laquelle «le dossier du Sahara occidental est une affaire de décolonisation, reconnue et soutenue par la communauté internationale». Il a appelé à l'application des

résolutions onusiennes pertinentes visant à mettre un terme «aux pratiques coloniales du Maroc» dans les territoires sahraouis qu'il occupe depuis l'invasion de 1975. De son côté, le wali d'El Ayoun, Hamma El Bounya, estime que ces manifestations culturelles sont un signe de solidarité avec le peuple sahraoui qui poursuit la lutte pour son indépendance, mettant en évidence la solidarité du peuple et du gouvernement algériens avec les Sahraouis. La semaine de solidarité avec le peuple sahraoui prévoit de nombreuses représentations culturelles, prévues à partir de mardi soir à la place de la Grande-Poste d'Alger. La délégation sahraouie aura également des rencontres avec des membres de l'APW et de l'APN.

S.T.

Taieb Baccouche, ministre tunisien des AE : «L'Algérie a toujours soutenu la Tunisie sur tous les plans»

LE MINISTRE tunisien des Affaires étrangères, Taieb Baccouche, a affirmé que l'Algérie avait, toujours, soutenu la Tunisie sur tous les plans, soulignant que les deux pays entretiennent «des relations solides de fraternité et de coopération».

«L'Algérie a toujours soutenu la Tunisie sur tous les plans», a-t-il déclaré, cité par l'agence tunisienne TAP, en marge de la Conférence annuelle des chefs de missions diplomatiques et consulaires, relevant que les deux pays «maintiennent une coordination permanente sur les plans sécuritaire, économique et politique». La conférence annuelle des chefs de missions diplomatiques permanentes et consulaires a lieu du 27 au 29 juillet, à Tunis, en présence d'un certain nombre de membres du gouvernement et de chefs de missions diplomatiques. Au programme de cette conférence, selon la même source, plusieurs questions se rapportant aux «dossiers de la migration, la sécurité nationale, la stratégie nationale de lutte contre la violence et le terrorisme et le développement».

S.K.

## Libye

## L'ONU dénonce le manque d'équité dans le procès d'anciens responsables du régime

La Mission d'appui des Nations unies en Libye (Manul) a condamné mardi les verdicts et peines prononcés dans le procès d'ancien hauts responsables du régime du défunt dirigeant libyen Maamar Kadhafi, dénonçant le non-respect des normes internationales relatives au droit à un procès équitable, selon un communiqué de l'ONU.

La cour d'assises de Tripoli a annoncé plus tôt dans la journée que Saïf al-Islam Kadhafi, fils du dirigeant défunt, l'ancien chef des renseignements Abdallah al-Senoussi, le dernier Premier ministre du régime al-Baghdadi al-Mahmoudi et six autres accusés ont été condamnés à mort par contumace par un peloton d'exécution. Huit autres accusés ont reçu des peines d'emprisonnement à vie et le reste des personnes reconnues cou-

pables a été condamné à des peines allant de cinq à douze ans d'emprisonnement. Quatre accusés sur les 37 ont en outre été acquittés.

Le directeur de la Division des droits de l'homme, de la justice transitionnelle et de l'état de droit de la Manul, Claudio Cordone, s'est inquiété dans un communiqué de presse des conditions dans lesquelles s'est déroulé le procès. M. Cordone s'est dit préoccupé par le fait que plusieurs accusés n'ont pas assisté à un certain nombre de séances de la cour. De plus, a-t-il regretté, les preuves de la culpabilité des accusés ont été en majorité établies de manière collective, de sorte que la Cour n'a déployé que peu d'efforts pour établir leur responsabilité pénale individuelle, comme le préconise les stan-

dards juridiques internationaux. Il a également déploré l'absence totale de témoins ou de documents présentés par l'accusation, qui s'est cantonnée à l'utilisation des preuves écrites disponibles dans le dossier d'accusation, «passant ainsi à côté d'une opportunité historique de bâtir un registre public des crimes commis par l'ancien régime – une étape-clé dans le processus libyen de justice transitionnelle».

Selon M. Cordone, la prochaine étape de la procédure juridique consistera uniquement à un examen de la conformité des jugements prononcés par rapport à la loi libyenne, au lieu d'une procédure d'appel portant sur les faits, comme l'exigeraient les bonnes pratiques juridiques internationales.

Hamza S./APS

## Guerre de Ghaza

## Amnesty accuse Israël de «crimes de guerre»

■ Amnesty International a accusé hier Israël d'avoir commis «des crimes de guerre» en tuant «au moins 135 civils» en représailles à la capture d'un de ses soldats lors de la guerre de l'été 2014 dans la bande de Ghaza.

Par Ali O.

«**D**e nouveaux éléments indiquent que les forces israéliennes ont perpétré des crimes de guerre en représailles à la capture d'un soldat (...) le caractère systématique et délibéré de l'attaque terrestre et aérienne menée contre Rafah qui a tué au moins 135 civils, pourrait constituer un crime contre l'humanité», accuse l'ONG dans un rapport publié avec l'équipe de recherche londonienne Forensic Architecture.

Israël «a lancé une série d'attaques disproportionnées, sans discrimination» sur Rafah, dans le sud de la bande de Gaza, poursuit l'ONG.

L'armée israélienne a mené une enquête interne qui «n'est ni indépendante, ni impartiale», assure Amnesty, mais qui selon l'État hébreu a conclu au respect du droit international.

Les autorités israéliennes ont dénoncé «un faux récit des événements», accusant Amnesty «d'obession compulsive dès qu'il s'agit d'Israël». «On dirait qu'Amnesty a oublié qu'un conflit était en cours (...) et que des organisations terroristes palestiniennes menaient des attaques intensives contre l'armée israélienne depuis des zones civiles», a dit le ministère des Affaires étrangères.



«Contrairement à ce qu'Amnesty affirme, l'armée mène toutes ses opérations conformément au droit international». Les Palestiniens, également accusés par plusieurs ONG de «crimes de guerre»,

adhéré à la Cour pénale internationale (CPI) pour y poursuivre les responsables israéliens. Le bureau du procureur de la CPI mène actuellement un examen préliminaire et le Hamas, au pouvoir à Ghaza, a appelé à «présenter ces nouvelles preuves claires au plus vite à la CPI, à prendre les mesures punitives nécessaires et à juger les responsables de l'occupation». Le rapport «Black Friday: carnage à Rafah» se fonde sur «des centaines de photos et de vidéos, des images satellite et des témoignages de première main» qui retracent le cours des attaques du

1<sup>er</sup> au 4 août. Car, note Eyal Weizman, de Forensic Architecture, «cette guerre s'est déroulée dans un environnement technologique différent» des offensives israéliennes précédentes. «Avant, les armées avaient le monopole des images. Aujourd'hui, nous devons briser ce monopole et contrer ces grilles de lecture avec d'autres, encore plus fortes», a-t-il ajouté.

Le «vendredi noir» auquel Amnesty fait référence, c'est le 1<sup>er</sup> août 2014, près d'un mois après le début de la guerre, alors que les civils ghazaouis commencent à

revenir dans leurs maisons croyant à une trêve. Ce jour-là, le lieutenant Hadar Goldin disparaissait. Le lendemain, il était déclaré mort par Israël - qui serait aujourd'hui en négociations avec le Hamas pour le retour de son corps en échange de la libération de prisonniers.

Aussitôt après la disparition de son soldat, Amnesty affirme qu'Israël a lancé la «procédure Hannibal», une mesure controversée qui consisterait à mener des raids pouvant mettre en danger la vie du militaire pour empêcher sa capture vivante. Une procédure que l'armée ne reconnaît pas employer, mais que médias et observateurs lui attribuent régulièrement.

Selon Amnesty, «la mise en œuvre de la directive Hannibal a entraîné des attaques illégales contre des civils». Et, a martelé Deborah Hyams, de l'ONG, lors d'une conférence de presse à Jérusalem, «Hannibal est une politique délibérée et ceux qui l'ont ordonnée doivent être jugés».

Le rapport cite des témoins évoquant «une punition collective» contre Rafah avec «des scènes de panique et de chaos sous un déluge de feu des avions F-16, des drones, des hélicoptères et de l'artillerie, tuant des civils à pied ou à bord de véhicules évacuant des blessés». Amnesty souligne qu'«attaquer délibérément des infrastructures et des professionnels de santé constitue un crime de guerre».

Lors de précédents rapports, Amnesty - interdite d'entrée à Gaza - avait accusé Israël et les groupes armés palestiniens d'avoir commis des «crimes de guerre» durant les 50 jours de ce conflit qui a fait plus de 2.250 morts côté palestinien, en grande majorité des civils, et 73 côté israélien, quasiment tous des soldats. **A. O.**



## Points chauds

### Compensation

Par Fouzia Mahmoudi

Après que les Israéliens eurent manifesté encore et encore leur vif mécontentement auprès de Washington concernant l'accord historique signé avec l'Iran sur leur programme nucléaire, les Américains ont, semble-t-il estimé qu'ils se devaient de faire un geste envers leurs plus proches alliés. En effet, moins de deux semaines après l'annonce de l'accord avec Téhéran et que Netanyahu eut fustigé la Maison-Blanche, les autorités américaines ont annoncé la sortie de prison inattendue de l'espion israélien Jonathan Pollard. En effet, les États-Unis, qui ont pourtant rejeté des dizaines de demandes formulées par l'État israélien pour la libération de leurs ressortissants, vont finalement libérer en novembre prochain l'espion israélien Jonathan Pollard, arrêté en 1985 et condamné à la prison à vie en 1987. «La commission de libération conditionnelle a émis un avis accordant la remise en liberté à notre client», ont précisé mardi 28 juillet dans un communiqué ses avocats, Eliot Lauer et Jacques Semmelman, précisant qu'il devrait sortir de prison le 21 novembre. Ceux-ci ont toutefois demandé à Barack Obama de faire preuve de clémence et de le faire libérer avant cette date. Selon eux, la décision de la commission de libération conditionnelle a été prise à l'unanimité des trois membres après une audience le 7 juillet au centre de détention fédéral de Butner, en Caroline du Nord (sud-est des États-Unis), où Pollard est incarcéré. Si cette libération conditionnelle n'avait pas été accordée, Jonathan Pollard, prisonnier modèle, aurait passé quinze ans supplémentaires derrière les barreaux. Il va devoir rester sur le sol américain au moins cinq ans après sa libération, à moins que Barack Obama ne l'autorise à quitter le pays. Ses avocats ont précisé que Pollard avait déjà l'assurance d'avoir un travail et une maison dans la région new-yorkaise. De nombreux observateurs estiment que la libération de Pollard pourrait être interprétée comme un geste de compensation des États-Unis envers Israël, très contrarié de l'accord trouvé entre les puissances occidentales et Téhéran sur le programme nucléaire iranien le 14 juillet. Mais «la décision de libérer Pollard n'est pas liée aux récents développements au Moyen-Orient», ont affirmé ses avocats. Le secrétaire d'État, John Kerry, est allé dans le même sens, assurant qu'il n'avait pas discuté avec les Israéliens, et la ministre de la Justice israélienne, Ayelet Shaked, a également noté sur sa page Facebook que Pollard était libéré «non pas grâce à un acte de gentillesse, mais grâce à la loi ; non pas grâce à l'accord dévastateur entre les États-Unis et l'Iran, mais grâce à la loi». Reste à savoir si cela était la seule grosse compensation que Washington est prêt à accorder ou si les Palestiniens devront une fois encore être les victimes collatérales de l'alliance israélo-américaine. **F. M.**

## Pakistan

### Le chef d'une violente faction tué

Le chef du plus violent groupe armé antichittes du Pakistan et 13 de ses proches ont été tués hier lors d'une opération policière, signe de la volonté grandissante d'Islamabad de neutraliser les groupes rebelles violents sur son sol. Malik Ishaq, environ 55 ans, était l'influent leader du Lashkar-e-Jhangvi (LeJ), faction sunnite extrémiste proche d'Al-Qaïda et accusée d'innombrables attaques, en partie revendiquées, contre la minorité chiite (20% de la population).

Le chef du LeJ, qui a également selon des témoignages concordants fourni des dizaines de combattants au groupe État Islamique (EI) en Irak et Syrie, faisait partie de la liste des personnalités considérées comme terroristes par le gouvernement américain. Selon les autorités, il a été tué avec 13 autres cadres du LeJ, dont deux de ses fils et son adjoint Ghulam Rasool Shah, lors d'une fusillade avec la police dans les faubourgs de Muzaffargarh, dans la province du Pendjab (est), berceau du LeJ. Le chef du LeJ et ses deux fils avaient été arrêtés par la police samedi dernier, accusés «de diriger un important gang de tueurs à gages» ayant assassiné «des dizaines de personnes dans la province». «Ce gang était également lié à Al-Qaïda et au Mouvement des talibans du Pakistan (TTP)», le principal grou-

pe rebelle islamiste du pays, a expliqué un responsable policier. Selon la version officielle, Ishaq, ses fils et les autres cadres du LeJ ont trouvé la mort hier vers 3h du matin (22H00 GMT mardi) après que des membres du LeJ ont tenté de les libérer en attaquant le convoi policier qui les transportaient. «Les assaillants ont ouvert le feu, et la police a répliqué. Malik Ishaq, ses deux fils et onze autres de ses partisans ont été tués, et six policiers blessés», a expliqué à l'AFP un responsable de la police impliqué dans l'opération. Les autorités pakistanaises annoncent régulièrement avoir tué des rebelles, criminels ou autres dans des fusillades provoquées par ces derniers. Mais des défenseurs des droits de l'Homme locaux les accusent de souvent mettre en scène de tels affrontements pour dissimuler des exécutions extra judiciaires. Pour des nombreux observateurs, c'est sans doute le scénario qui a précipité la mort de Malik Ishaq et ses proches.

«Il n'y a eu aucune attaque contre la police» la nuit dernière, a déclaré hier à l'AFP un cadre du LeJ sous couvert d'anonymat. «C'est un mensonge flagrant. Ceux qui ont été tués avaient déjà été arrêtés par la police», a-t-il ajouté en dénonçant des assassinats «organisés et approuvés par l'appareil militaire». Arrêté plusieurs fois depuis la fin des années 1990,

Malik Ishaq avait à chaque fois été libéré, preuve selon les observateurs de l'impunité dont ont longtemps joui les groupes armés islamistes auprès des autorités civiles et militaires du pays. Ces groupes armés, dont le LeJ, ont été créés à partir du vivier de combattants entraînés dans les années 1980 dans la région par le Pakistan, l'Arabie saoudite et les États-Unis pour contrecarrer l'occupation soviétique de l'Afghanistan.

Les quelques séjours en prison de Malik Ishaq et l'étroite surveillance dont il faisait l'objet par les autorités ne l'ont pas empêché de rester actif et influent. Après sa dernière remise en liberté, en 2011, les attentats et assassinats ciblés antichittes avait redoublé d'intensité.

Le LeJ a revendiqué plusieurs des attentats les plus sanglants de l'histoire récente du Pakistan, dont deux fatals à près de 200 chiites à Quetta (sud-ouest) début 2013.

Le vent a toutefois tourné cette année, après que le Pakistan eut décrété vouloir en finir définitivement avec tous les groupes islamistes violents sur son sol, après le massacre de plus de 130 écoliers par un commando rebelle taliban en décembre à Peshawar (nord-ouest). La mort de Malik Ishaq, longtemps considéré comme trop influent pour être vraiment inquiété, semble confirmer ce virage.





## Ciné-Medina

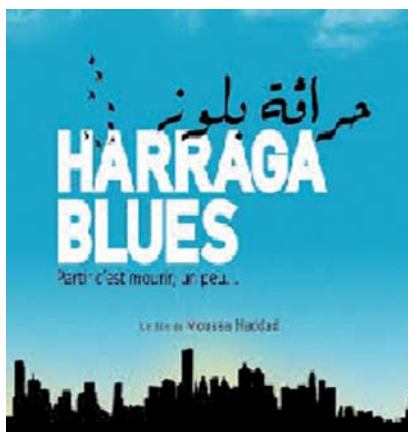
# Les projections proposées attirent le public

■ Le programme Ciné Madina, qui a débuté le 20 du mois de juillet courant et qui se poursuit jusqu'au 6 septembre prochain, crée la joie dans les villes concernées. Des cinéphiles et des curieux sont nombreux chaque soir devant les écrans géants installés dans les grandes placettes. Après le lancement de ce programme à Djelfa, Blida et Laghouat, c'est au tour de Khenchela et autres villes du pays d'accueillir ce programme cinématographique. Cet événement est marqué depuis son début par une forte affluence des citoyens de toutes les tranches d'âge.

Par Abla Selles

La manifestation «Ciné-medina» a été lancée le 20 du mois de juillet courant dans quatre villes, avant de toucher la majorité des villes algériennes. Après Batna, Blida et Djelfa, ce programme filmique a touché d'autres villes telles que Laghouat et Khenchela, attirant un public nombreux. À la Maison de la culture Tekhli Abdallah-Benkriou de la ville de Laghouat, l'événement a attiré une foule d'amateurs de septième art. La cérémonie d'ouverture de ce rendez-vous culturel, initié par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (Aarc), a été marquée par la projection de films d'animation pour enfants et des clips vidéo. Le programme de cette manifestation qui s'éta-

lera sur quatre jours, prévoit la projection de films documentaires, dont «L'Algérie vu du ciel» de Yann Arthus Bertrand et Yazid Tizi qui offre un voyage inédit aux téléspectateurs pour découvrir les merveilles des quatre coins du pays. Le rendez-vous donnera lieu également à la projection des clips de la défunte Warda El Djaziira, et la chanteuse Zakia Mohamed, le long métrage «Parfums d'Alger» du réalisateur Rachid Benhadj, «Harragas blues» de Moussa Haddad, et autres œuvres cinématographiques. À Khenchela, c'est le film «Harraga Blues» de Moussa Haddad a marqué les cinéphiles de la ville. Il sont venus nombreux assister à la projection de ce film qui relate un phénomène social qui touche une grande partie de la population. D'ailleurs, une foule particu-



lièrement nombreuse de jeunes cinéphiles a suivi la projection du film «Harraga Blues» de Moussa Haddad sur un écran géant dres-

sé sur la place mitoyenne à la cinémathèque de Khenchela.

Le film relate l'histoire de deux jeunes gens que les conditions



sociales difficiles transforment en candidats à l'émigration clandestine vers le Sud de l'Europe via la Méditerranée. Une entreprise hautement compliquée, téméraire et qui devient, surtout, extrêmement périlleuse lorsque le moteur de l'embarcation tombe en panne en pleine mer, les amenant à renoncer définitivement à leur projet. A.S.

## Festival maghrébin de musique andalouse à Koléa

## Des troupes de la rive nord de la Méditerranée au rendez-vous

Des troupes de la rive nord de la Méditerranée, venues notamment de Turquie, d'Italie et du Portugal, prendront part aux côtés de leurs pairs de Tunisie et du Maroc, à la 7<sup>e</sup> édition du festival de musique andalouse, prévue du 1 au 6 août prochain, indique mardi les organisateurs.

Le coup d'envoi du festival qu'abritera la maison de culture Ahmed Aroua, sera donné par une soirée en hommage à Hadi

Mahfoud, l'un des pionniers de la musique andalouse de la ville de Blida. Cette soirée sera marquée par des galas animés par Imene Sahir (sanaa) et une troupe mixte composée d'artistes issus de plusieurs associations de la wilaya de Tipasa.

Les amateurs de musique andalouse seront au rendez-vous avec la troupe Signi du malouf constantinois, une troupe du fado (Portugal), la troupe Meriem Beldi de France,

autre une troupe de Turquie, selon le commissaire du festival, Djilali Zebda.

Le festival verra également la participation de la troupe Chafik Hadjadj dans le mode gharati, d'un duo espagnol du flamenco, Mebarek Dekhla et Toufik Aoun. La troupe maghrébin de musique andalouse et la troupe féminine de Tipasa, animeront la soirée de clôture.

F.H.

## Prix du Festival national du malouf

## La troupe de Mohamed-Cherif Nasri lauréate

La troupe constantinoise de l'artiste Mohamed-Cherif Nasri a remporté le 1<sup>er</sup> prix de la 9<sup>e</sup> édition du Festival culturel national du malouf, clôturée mardi soir à la maison de la culture Malek-Haddad de Constantine.

Les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> prix de cette édition sont revenus, respectivement, à l'association «Maqam» et à la troupe de l'artiste Amine Chanti, toutes les deux de la ville des ponts.

Les trois formations qui ont

pris place sur le podium représenteront l'Algérie au prochain Festival international du malouf, prévu au mois d'octobre prochain.

Le prix de la meilleure voix masculine est revenu à l'artiste Hamza Benkadri, tandis que le prix de la meilleure voix féminine a été décerné, ex aequo, à Sabrina et Chahra Bestandji et à Zakia Benhacine. «Les formations participantes ont démontré, globalement, un niveau artistique très appréciable qui prouve une

évolution d'année en année», a indiqué à l'APS le grand chanteur de malouf et membre du jury, Dib Layachi. Il a également souligné l'importance d'encourager l'émergence de voix féminines dans le malouf et salué «le retour en force» du qanun dans les orchestres en lice pour le concours de ce festival. La soirée de clôture a été animée par l'orchestre masculin de malouf qui a subjugué, par sa maîtrise et ses belles sonorités, l'assistance venue nombreuse à la

maison de la culture Malek-Haddad. Cette 9<sup>e</sup> édition a été marquée par l'hommage rendu, à titre posthume, aux musiciens Mustapha Bachkhaznadi, Abdelkader Toumi, Larbi Belamri, Omar Chakleb et Tahar Benkartoussa, membres de la délégation constantinoise qui a brillamment représenté la musique savante constantinoise au Festival de musique andalouse de Fes (Maroc), en 1934.

L.B.

## Festival de musique et de chanson oranaises

## Plus de 150 artistes à l'affiche

Quelque 155 artistes prendront part à la 8<sup>e</sup> édition du Festival culturel local de musique et chanson oranaises dont le coup d'envoi est prévu jeudi soir au théâtre de verdure Hasni-Chakroune d'Oran, a annoncé mardi la commissaire de cette manifestation. M<sup>me</sup> Moussaoui Rabia a souligné, lors d'une conférence de presse, que les soirées artistiques du festival, qui s'étalera jusqu'au 4 août prochain, seront animées par 110 chanteurs et 455 artistes amateurs de la chanson oranaise.

A cette occasion, des soirées sont programmées dans plusieurs communes de la

wilaya, notamment à El-Ançor, Boutléis, Mers El-Hadjadi, Oued Tlélat, Mers El-Kébir et Misserghine, question de relancer les activités culturelles dans ces régions, et éviter ainsi aux populations de ces collectivités les déplacements vers le centre-ville d'Oran tout en leur permettant de profiter de ces activités.

Dans ce cadre, et pour permettre aux jeunes de mettre en exergue leur talent artistique, 12 concurrents, ayant réussi le casting organisé dans le cadre de la préparation de ce festival, interpréteront, sous la direction du chef d'orchestre Kouider Berkane, d'an-

ciennes chansons de la regrettée Nora (1942-2014). Les organisateurs ont en effet choisi, cette année, l'artiste Nora et le regretté musicien Rahou Boutléis, décédé en novembre 2014, pour être les icônes de cette édition, et ce, en guise de reconnaissance de ce qu'ils ont donné à la chanson oranaise et à l'art algérien en général.

De plus, plusieurs anciens musiciens, à l'instar de Zeggai Abbès et le compositeur Kheil Ahmed, seront honorés lors du festival, a indiqué, Dalila Belbali, membre du comité d'organisation de cette édition.

T.B.

## RENDEZ-VOUS CULTURELS

### Théâtre de plein air Casif à Sidi Fredj

Jusqu'au 31 juillet : Une variété artistique animée par une pléiade d'artistes algériens et étrangers.

### Théâtre plein air Chakroun-Hasni d'Oran

Jusqu'au 4 août : Festival local de la chanson oranaise.

### Galerie des Ateliers Bouffée d'Art

Jusqu'au 31 juillet : Exposition de l'Art pictural auresien en hommage aux deux artistes chaouis Tamine et Merzougui. Avec les artistes peintres : Lamine Azzouzi, Sofiane Dey, Mohamed Berkane et Houara Hocine.

### Bassins, Ben Aknouf

Jusqu'au 31 juillet : Exposition de l'Art pictural auresien - en hommage aux deux artistes chaouis Tamine et Merzougui. Avec les artistes peintres : Lamine Azzouzi, Sofiane Dey, Mohamed Berkane et Houara Hocine.

### Galerie d'art Asselah

Jusqu'au 10 août : Exposition de l'artiste Hachemi Ameur, sous le thème «Anamorphoses et certitudes».

### Espace La Baignoire (Square Port-Saïd)

Jusqu'au 3 août : Exposition «Machine théologique» de Liess Vergès.

### Théâtre régional de Tizi -Ouzou

Jusqu'au 31 juillet : Journées théâtrales.

## Coup-franc direct



## L'hypocrisie de Raïssi

Par Mahfoud M.

**E** La déclaration du président du MC Alger, Abdelkrim Raïssi, quant à la décision prise par la FAF au sujet des joueurs étrangers qui seront interdits à partir du mercato prochain, suscite l'interrogation et l'étonnement des férus de la balle ronde nationale. Comment un président qui a tout fait pour recruter un joueur étranger (l'Ethiopien Salah) affirme que ces derniers n'ont aucun niveau et ne peuvent pas apporter un plus ? Le patron du Doyen a surpris plus d'un avec cette déclaration, surtout qu'il s'est montré actif sur le marché des transferts et souhaitait engager des joueurs africains capables de donner ce plus. Il faut savoir que l'Ethiopien a coûté cher au club algérois et posé ses propres conditions, faisant l'impasse sur la préparation en Pologne avec le club sous prétexte qu'il doit faire son déménagement. Cela n'a suscité une réaction de la part de la direction et du staff technique qui ont accepté. Comment s'opposer donc au joueur étranger alors qu'on fait tout pour lui faire plaisir ? Un boss qui appuie une décision devrait donner l'exemple en comptant lui-même sur les joueurs du cru et ne pas dire une chose et faire son contraire. **M. M.**

## Matches amicaux

## Le CRB et le CA Khénifra font match nul

**L**e CR Belouizdad (L1 de football), qui a entamé mercredi passé un stage précompétitif au Maroc, a été accroché par le Chabab Atlas Khénifra (1-1), nouveau promu en division 1 marocaine, lors du match amical entre les deux équipes disputé mardi soir. Le CRB avait remporté, en début de semaine, son premier match amical sur les terres marocaines contre l'Ittihad Ait Melloul, une équipe de division inférieure locale, sur le score de 3 buts à 1. Au moins deux autres rencontres test seront au menu des Rouge et Blanc de la capitale pendant leur séjour à Ifrane. Le Chabab s'est

sensiblement renforcé cet été, notamment au niveau de son secteur offensif. Le club a engagé sept éléments : Billel Ouali (RAEC Mons/Belgique), Sid Ali Yahia Chérif (JSM Béjaïa), Mohamed Hicham Nekkache (MC Oran), Feham Bouazza (USM Alger), Amir Belaili (CRB Aïn Fekroun), Mohamed Aoudou (JS Saoura), Bonaventure Sakombé (ASO Chlef) et Belkacem Niati (USMBA). Le CRB débutera la saison footballistique 2015-2016 par un derby algérois face au MC Alger, dans l'affiche de la première journée de la L1 prévue le week-end des 14 et 15 août.

## Le NAHD bat GD Peniche (Portugal)

**L**e NA Hussein Dey, pensionnaire de la L1 de football, a remporté son deuxième match amical dans le cadre de son stage qui se déroule au Portugal en battant, mardi soir, GD Peniche (D4, Portugal) sur le score de 4 buts à 1. Le NAHD avait également gagné son premier test samedi passé face à l'AC Alcanenense (Div 3, Portugal) sur le score de 1 à 0. Au programme du «Nasria», trois autres matchs amicaux face respectivement au Nacional Madeira, club de l'élite portugaise, vendredi, Sporting Lisbonne B (Div 2, Portugal) dimanche, et SC Uniao Torreense (Div 3, Portugal) mardi.

Championnat du monde 2015 de handball (U-19)  
L'EN débutera face à la Russie

**L**a sélection algérienne de handball des moins de 19 ans entamera le Championnat du monde 2015 de la catégorie face au pays hôte, la Russie, le 7 août prochain à Ekaterinbourg, selon le programme de la compétition publié par la Fédération internationale de handball (IHF). Lors du mondial russe, l'Algérie jouera dans le groupe C, en compagnie du Danemark, de la Suisse, de la Russie, du Qatar, et de la Croatie. L'équipe algérienne dirigée par Ait Abdeslam Ahcène affrontera ensuite le Danemark (double tenant du titre) le 9 août pour le compte de la seconde journée avant de croiser le fer avec le Qatar le 11 août. Le sept algérien sera opposé à la Suisse le 12 août prochain avant de boucler le premier tour contre la Croatie le 14 août 2015. Vingt-quatre équipes prendront part au Mondial-2015 des U-19. Les deux autres représentants africains, l'Egypte et la Tunisie, ont été versés respectivement dans les groupes B et D.

Championnats d'Afrique 2015 de judo (cadettes et juniors/par équipes)  
Deux médailles d'or pour l'Algérie

**L**es équipes algériennes de judo, juniors garçons et cadettes, ont décroché le titre africain des épreuves par équipes en s'imposant face à leurs homologues égyptiennes, à l'issue de la dernière journée, mardi à Sharm El-Sheikh (Egypte). Les juniors algériens ont dominé l'Egypte trois à deux (3-2), alors que les cadettes se sont imposées (4-1). Les cadets algériens ont terminé la compétition à la deuxième place après leur défaite en finale face à l'Egypte (2-3), de même que les juniors filles qui se sont inclinées face à la Tunisie (2-3). En individuel, l'Algérie a remporté 19 médailles (7 or, 6 argent, 6 bronze) dans la catégorie des cadets (filles et garçons), alors que chez les juniors (filles et garçons), les judokas algériens ont remporté un total de 15 médailles (4 or, 6 argent, 5 bronze). «Ce sont des résultats très encourageants pour la discipline en général et les jeunes en particulier. Nous avons disputé 24 finales sur les 30 programmées, ce qui est vraiment excellent pour nos jeunes», a déclaré le président de la Fédération algérienne de judo (FAJ), Messaoud Mati. Quarante athlètes dont 20 filles représentent l'Algérie dans ce rendez-vous continental.

USM Alger  
C'est réglé pour Aoudia

**■** L'ex-international et joueur du club allemand de Frankfurt, Amine Aoudia, pourra officiellement évoluer à l'USM Alger après avoir réglé un détail important dans son transfert.

Par Mahfoud M.

**E**n effet, il faut savoir que la direction de l'Entente de Sétif, club dont il avait porté les couleurs avant son départ en Allemagne pour embrasser une carrière professionnelle, avait introduit une opposition au niveau de la LFP, en raison de son départ sans son aval, ce qui l'avait amené à déposer une requête au niveau de la commission de litige et à obtenu gain de cause puisque le joueur avait été sommé de payer la somme de 93 millions de centimes.

De retour en Algérie, l'Entente a réactivé la requête et le joueur se devait de s'acquitter de cette somme s'il souhaitait être engagé par les Usmistes. Le joueur a craint ainsi d'être bloqué et ne pas pouvoir choisir un club, mais la direction de



Med Amine Aoudia est soulagé

l'Entente a en fin de compte trouvé un accord à l'amiable avec son homologue de l'ESS et le joueur devrait maintenant être rassuré et pouvoir donc jouer avec les Rouge et Noir. Il pourra même disputer la Ligue des champions d'Afrique. Il devrait bénéficier de la licence africaine du jeune Meziane qui sera retiré par le club. L'ancien international devait être qualifié hier soir et sera donc prêt pour les prochains rendez-vous du club qui a besoin de son expérience. Par ailleurs, l'équipe

continue de se préparer pour le prochain match de la Ligue des champions d'Afrique face au MC El Eulma qu'il veut réussir pour tenter d'arracher définitivement le ticket de la qualification pour le dernier carré de la compétition.

Les séances de ces derniers jours se déroulent au niveau de l'annexe du stade 5-Juillet en gazon naturel, sachant que le match face au MCEE se déroulera sur la même surface au stade Messaoud-Zeghar.

**M. M.**

## MCEE-USMA

## Un arbitre gabonais dirigera la rencontre

**L**a Confédération africaine de football (CAF) a désigné l'arbitre gabonais Eric Arnaud Otogo Castane pour diriger la rencontre entre le MC El Eulma et l'USM Alger, prévue le 7 août prochain à 21h15 au stade Messaoud-Zougar pour le compte de la quatrième journée de la Ligue des champions d'Afrique,

groupe B. Le directeur de jeu gabonais sera assisté de son compatriote Théophile Vinga et du Nigérien Peter Elgam Edibe. A l'issue de la troisième journée, l'USM Alger trône en tête du groupe B avec 9 points grâce à ses trois succès de suite, tandis que son adversaire le MC El Eulma est bon dernier ayant essuyé trois

défaites en autant de rencontres. Quant à la seconde rencontre du même groupe entre Al Merreikh et l'ES Sétif (tenant du titre), prévue le 9 août prochain à 22h00 à Omdurman, elle a été confiée à l'arbitre ghanéen Joseph Odatei Lamptey. Il sera assisté de ses deux compatriotes David Laryea et Malik Salifu.

Interdiction de recrutement des joueurs étrangers  
Raïssi comprend la décision de la FAF

**L**e président du MC Alger (Ligue 1 algérienne de football), Abdelkrim Raïssi, a approuvé mardi la décision prise par la Fédération algérienne de football (FAF) portant interdiction de recrutement des joueurs étrangers à partir du prochain mercato hivernal.

«Je pense que c'est une décision qui va permettre au joueur local d'avoir plus de valeur, je parle notamment des jeunes qui, à un moment donné, sont libérés par leurs clubs formateurs aux dépens de joueurs étrangers qui n'apportent généralement rien à l'exception de certains», a

indiqué le premier responsable du Doyen. Le bureau fédéral de la FAF, Douar Youcef (Paradou AC), a décidé d'interdire le recrutement des joueurs étrangers dans les clubs professionnels à partir du prochain mercato (hiver).

Les joueurs disposant d'un contrat pourront néanmoins jouer jusqu'à la fin de leur engagement avec leur club, a précisé la même source.

Cette décision a été prise «compte tenu des difficultés financières, de l'impossibilité d'obtenir des devises légalement pour payer les salaires,

indemnités de formation et de solidarité des joueurs étrangers», a expliqué le bureau fédéral. «Avec cette nouvelle mesure, nous allons éviter la déperdition des jeunes joueurs qui représentent l'avenir de n'importe quel club.

Je pense que les résultats de cette décision n'apparaîtront pas dans l'immédiat», a souligné Raïssi.

Le MC Alger recèle au sein de son effectif trois joueurs étrangers, en l'occurrence le défenseur camerounais Patrick Ngoula, l'attaquant éthiopien Salaheddine Said et le milieu brésilien Roberson.

## Equipe nationale de football (U-20)

## Mekhazni forme une équipe de 25 joueurs

**L**a sélection algérienne de football des moins de 20 ans (U-20) a entamé lundi un stage préparatoire au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger) en présence de 25 joueurs, rapporte la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel. Ce stage prendra fin vendredi 31 juillet, sous la conduite du sélectionneur national Mohamed Mekhazni.

Désigné à la tête des U-20 en février dernier, Mekhazni a débuté une large phase de prospection en avril dernier pour monter une équipe compétitive et entamer les futures éli-

minatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2017, dont la phase finale aura lieu en Zambie.

## Liste des joueurs convoqués

Arezki Tarik (MC Alger), Belouchat Tarek (MC Alger), Abdelfettah Hakim (MC Alger), Farhi Ibrahim Benhalima (USM Harrach), Douar Youcef (Paradou AC), Bouguerra Aymen (Paradou AC), Sifour Abdelmoumen (Paradou AC), Ait Abdelmalek Riad (USM Harrach), Belarbi Kamel Mohamed Seghir (USM Harrach), Hamida Mohamed Riad (USM Harrach), Belarbi Mohamed

Alae Eddine (ASM Oran), Hamra Abderrahim (ASM Oran), Yaiche Ilyes (USM Harrach), Khedra Miloud (CABB Arréridj), Khacéf Mohamed Naoufel (USM Alger), Goudjil Dhayaeddine (ESM Koléa), Boutamina Hamad (CS Constantine), Boutrig Hamza Abderrahim (E Sour El Ghazlane), Saadi Ismail (ES Sétif), Maalem Imad Eddine (CR Belouizdad), Amri Hadj Abderrahmane (US Biskra), Hamdou Aymen (RC Arbaâ), Dribi Aissa (CRM Village Moussa), Benotmane Mansour (ES Sétif), Ghanem Foued (JSM Béjaïa).



# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

## Canicule

### Le grand calvaire de la population du Sud

LES VAGUES de grandes chaleurs n'ayant épargné aucune région cette année ont donné un aperçu de ce qu'éprouvent les populations du grand Sahara depuis toujours. L'épreuve pour cet été est particulièrement plus pénible au regard de la hausse sensible des températures. D'après les témoignages, certains sudistes contactés par téléphone soulignent que la patience qui caractérise la population des gens de Sud a désormais des limites. «La situation est insupportable et condamne à rester chez soi. Beaucoup de gens ont abandonné leur travail ou l'ont reporté pour le soir. C'est carrément l'ennui, il n'existe même pas d'endroits où l'on peut se mettre à l'abri», affirme Khadidja de Tindouf. Cette situation pousse toutes les familles ayant les moyens de se rendre dans les wilayas du nord pour fuir les chaleurs pénibles qu'enregistrent le grand Sahara depuis plusieurs semaines, expliquera Abdelouahab depuis Tamanrasset. Et d'ajouter que contrairement à un temps où les jeunes tenaient à vivre dans leur régions, quelles que soient les conditions, il existe actuellement une catégorie de jeunes qui sont à la recherche d'un emploi dans les wilayas du nord en vue de fuir les conditions de vie difficiles ainsi que la méchanceté du climat. Pour Hamid, de la wilaya d'Illizi, tout est question d'habitude. «Vous vous plaignez beaucoup les gens du nord de toutes ces conditions climatiques suffoquantes. Nous, nous sommes habitués, nous avons fait le carême sous la canicule et continuerons à supporter les chaleurs», répondra Hamid non sans tacler la «fragilité» de la population du nord qui se plaint de tout et de rien. Il s'avère par ailleurs, mal-

gré la dureté de la nature, qu'il y a un état d'esprit bien fort et persistant avec lequel cette population fait face à un cadre de vie des plus pauvres en infrastructures et à une nature des plus rudes. Toutefois, les conditions climatiques semblent, au fur et à mesure, augmenter les doses à l'ère du réchauffement climatique et des efforts sont attendus dans ces régions pour rendre la vie plus supportable. Sans quoi il ne sera pas écarté de voir ces populations quitter le sud pour rejoindre un nord déjà surpeuplé et pollué. En attendant, les sudistes devraient faire preuve de patience, comme ils savent si bien le faire, d'autant que les vagues de chaleur sont persistantes. D'après l'Office national de la météorologie (ONM), une forte hausse des températures frôlant dans certaines régions du sud du pays les 47° est annoncée pour les prochaines 72 heures. Les wilayas qui seront touchées par ce temps caniculaire sont : Tindouf, Adrar, Tamanrasset, Béchar et Illizi. Les régions du nord ont eu également leur dose de canicule cette année, avec une hausse des températures dépassant les 40° et des forts taux d'humidité. Il est à noter, en outre, que de violents orages affecteront à partir d'aujourd'hui plusieurs wilayas du centre, de l'ouest et du sud-ouest du pays, selon les prévisions de l'Office national de la météorologie (ONM). Les wilayas concernées sont Chlef, Blida, El-Bayadh, Saïda, Sidi Bel-Abbès, Djelfa, Tissemsilt, Naâma et Béchar, précise l'ONM dans son bulletin. Néanmoins, aucun bulletin météorologique spécial (BMS) n'a été émis par l'ONM pour le moment.

Yasmine Ayadi

## Culture à Béjaïa

### La conception d'une chanson, objet d'un atelier

LA MAISON de la culture Taos-Amrouche de Béjaïa a abrité les travaux d'un atelier destiné à l'initiation au chant, à l'exercice de la voix et à l'écriture de chansons. Cet atelier, animé depuis le 26 du mois courant, devait prendre fin aujourd'hui (jeudi 30 juillet). Cet atelier entre dans le cadre de la 8<sup>e</sup> édition du Festival local de la musique et de la chanson kabyles, prévue du 9 au 14 Août. Son objectif est d'aboutir, grâce au travail collectif, à l'éclosion de talents en créant l'émulation nécessaire et en libérant l'imaginaire, a-t-on indiqué. Cet activité est encadrée par le musicien Hafid Djemai et ses travaux ont tourné

sur des diverses techniques de l'écriture et de la composition qui viennent en appui aux talents artistiques qui permettent de comprendre en plusieurs aspects les différents processus de réalisation d'une chanson et cela jusqu'aux étapes des arrangements et de l'enregistrement en studio. Au cours de la mise en œuvre de l'atelier, l'accent a été mis sur la façon de concevoir une chanson, le choix du thème, la façon de faire passer un message clair ou suggéré, l'enrichissement d'un texte par la rhétorique et enfin le travail sur la rime et le sens de la formule, la critique, etc.

Hocine C.

## Accord sur le nucléaire iranien



Loumis

Djalou@hotmail.com

## Environnement

### «Journée sans voiture» vendredi au centre-ville d'Alger

■ La 7<sup>e</sup> édition de la «Journée sans voiture» dans certains quartiers d'Alger-Centre sera organisée vendredi de 9h00 à 19h00, annoncent la Radio nationale et la wilaya, à l'origine de cette opération qui vise le respect de l'environnement.

Par Slim Y.

«**F**orts de l'expérience et du succès des six dernières éditions de la journée sans voiture et grâce à la forte participation des citoyens, la Radio algérienne et la wilaya d'Alger ont décidé de reconduire cette opération ce vendredi 31 juillet», indique un communiqué des organisateurs.

Ce vendredi de 9h00 à 19h00, les automobilistes ne pourront pas circuler entre la rue

Didouche Mourad (à partir du siège du ministère de l'Habitat) et la Place des Martyrs dans la Basse-Casbah, en passant par la Grande poste, les boulevards Zighout Youcef, Che Guevara ainsi que la rue Aslah Hocine, selon la même source.

Lors des six dernières éditions, la police bloquait tous les passages menant au circuit choisi pour le déroulement de cette «Journée sans voiture».

Parmi les objectifs de cette manifestation, les organisateurs citent le respect de l'environnement, avec moins d'émission de

gaz toxiques dégagés par les véhicules, et l'incitation des citoyens à la marche pour mieux découvrir leur ville.

Cette manifestation, qui sera lancée à la Grande Poste en présence du ministre de la Communication, Hamid Grine, et du wali Abdelkader Zouk, permettra à la population, notamment les jeunes, d'assister à diverses activités culturelles et sportives, prévues tout au long du parcours choisi, indiquent les organisateurs.

S. Y./APS

### Aït Chafaa Noyade mortelle d'un jeune au large de Sidi Khelifa

UN JEUNE âgé de 22 ans s'est noyé dans l'après-midi de mardi au large de la plage de Sidi Khelifa, dans la commune d'Aït Chafaa (85 km au nord-est de la wilaya de Tizi-Ouzou), a indiqué, hier, la Protection civile.

La dépouille mortelle de la victime, originaire de la wilaya d'Alger, a été déposée à la morgue de l'hôpital d'Azeffoune. Il est à noter que c'est la 3<sup>e</sup> noyade mortelle depuis le début de la saison estivale sur le littoral de la wilaya de Tizi Ouzou, après les deux autres noyades enregistrées au courant de la semaine écoulée au niveau de Tizirt (35 km au nord de la wilaya de Tizi Ouzou).

Hamid M.

## Tizi-Ouzou

### Une dizaine d'hectares et 280 arbres fruitiers détruits par les feux

PAS MOINS de 5 départs de feu ont été enregistrés durant ces dernières 48 heures à travers le territoire de la wilaya de Tizi Ouzou, selon un bilan établi par les services de la Protection civile. Ces incendies ont détruit pas moins de 280 arbres fruitiers, essentiellement des oliviers et figuiers, et parcouru une superficie de près d'une dizaine d'hectares de broussailles, de maquis et de chêne-liège. Ces départs de feu ont été signalés dans des localités de Boukhalfa (banlieue ouest de Tizi-Ouzou), Ait Mahmoud, Draa El Mizan, Maatkas et Ouacifs.

Hamid M.

### Une personne tuée dans un accident de la route

UNE PERSONNE a été tuée, dans la nuit de mardi à mercredi, dans un accident de la route survenu sur la chemin de wilaya (CW) numéro 02 reliant la localité de Bouhinoune à la ville de Tizi Ouzou.

A l'origine de ce drame qui a coûté la vie à un homme âgé de 40 ans, originaire de Bouhinoune, selon les indications fournies par la Protection

civile, le dérapage du véhicule au volant duquel se trouvait la victime. Les éléments de la Protection civile sont intervenus sur les lieux pour transférer la dépouille vers la morgue CHU Nedir-Mohamed de Tizi-Ouzou. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité pour déterminer les circonstances exactes de cet accident.

H.M.